

15^e Journées nationales d'étude sur la santé mentale

18-19 septembre 2014

Intervention liminaire de Laurent EL GHOZI
Président de Élus, santé publique & territoires

DEMOCRATIE & SANTE MENTALE

Bonjour à toutes et à tous et merci d'être là si nombreux, bonjour à tous ceux que je suis heureux de retrouver une fois de plus, à tous ceux qui nous rejoignent pour développer ensemble une santé mentale, une santé publique au service de tous.

Merci à madame le Maire de Nantes, Johanna Rolland, qui nous accueille dans cette belle ville où nous avons déjà, en 2006, organisé la deuxième journée de ESPT sur Santé Mentale et ordre public, quel rôle pour les élus locaux ? 8 ans déjà !

J'ai beaucoup apprécié vos propos, votre engagement et votre compréhension des enjeux de la santé et votre volonté de les porter au niveau de la Métropole. Je vous en remercie.

Merci à Marie-Annick Benâtre, adjointe au maire, chargée de la Santé, à Patricia Sarraux et à son équipe, largement investie pour la réussite de nos deux journées sur la Démocratie en santé mentale.

Je veux excuser l'absence de notre ministre, Marisol Touraine, qui nous assure de son soutien, comme elle l'avait fait en personne lors des 2^e Rencontres des CLSM en avril 2013, à Lyon. Je salue la présence de l'ARS des pays de Loire et de quelques autres ainsi que celle de Madame Marchandise Franquet, adjointe à Rennes et toute nouvelle présidente du Réseau français des Villes santé OMS, avec lequel ESPT souhaite renforcer les collaborations.

Quelques mots pour expliquer ce qui nous a poussés à choisir cette approche : démocratie et santé mentale ? L'intérêt des villes et de leurs élus pour la démocratie va de soi.... Celui pour la santé mentale globale date pour nous de longtemps, au moins depuis le séminaire organisé par Jean Furtos, au Couvent de la Tourette à Lyon, en 2001, véritable rencontre entre élus et psy de secteur public, suivi par un séminaire très riche. Le fascicule intitulé « Les élus face à la souffrance psycho-sociale : de la sollicitude au politique ». nous y sommes aujourd'hui.

Ces travaux sont depuis toujours, il faut le souligner, soutenus par la Politique de la ville et le SG-CIV, plus que par le ministère de la santé, centré sur le soin et l'organisation de l'offre. Et c'est bien normal puisque la politique de la ville ce sont les territoires, les populations, les politiques transversales, la participation des habitants et d'abord la lutte contre les inégalités. Ce n'est donc pas par hasard si les diagnostics des Ateliers santé ville, parce qu'appuyés sur la parole des habitants, ont toujours mis en priorité 1 ou 2, les questions de santé mentale : démocratie et santé mentale, cela doit naturellement aller de pair.

De même, ESPT a été créée en 2005, grâce au soutien de la Politique de la ville. Fondée pour favoriser le développement des politiques locales de santé, contractualisées avec l'Etat pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Preuve de l'intérêt des élus locaux pour la santé mentale, sur les 15 Journées nationales d'études que nous avons conduits, sept y ont été consacrées, dont déjà deux sur les CLSM, en 2012 à Paris et en 2013 à Lyon. CLSM dont le développement est lui aussi soutenu par le SG-CIV depuis 2007 : d'une quinzaine alors, nous en sommes à plus de cent et 70 sont en cours de construction.

D'où le programme d'aujourd'hui, relatant les expériences diverses de 8 ASV et CLSM, partout en France. Demain, nous ferons le point sur les actions et acteurs des Semaines d'information en santé mentale qui, depuis 25 ans, mobilisent en faveur de la santé mentale, des patients et contre toutes les stigmatisations et nous constaterons l'évidente synergie entre ces dispositifs dès lors que les villes et leurs élus s'y engagent et les soutiennent.

Nous voulons affirmer ici, à la lumière de ces enseignements que, face au système de santé français complexe voire illisible, centré sur le soin, monopolisé par les professionnels, qui a échoué à garantir l'égalité de protection et l'égal accès de tous, le seul levier efficace de changement est la démocratie. Pas seulement l'empowerment, qui renvoie trop souvent la responsabilité aux individus, mais la prise de pouvoir sur ce qui concerne chacun d'entre nous dans sa vie même, co-décision pour mieux répondre aux besoins et attentes légitimes des PUC, les Patients, Usagers, Citoyens, parce que nous sommes tous alternativement et simultanément l'un et l'autre.

- Patient, quand il faut rééquilibrer la relation asymétrique avec le médecin, décider avec lui de la prise en charge la plus adaptée, celle qui lui convient le mieux.
- Usager, pour peser sur les organisations et les pratiques, garantir la qualité et l'égalité des prises en charge, de la prévention aux soins et à la réhabilitation
- Citoyens, pour exiger, dans tous les champs, des politiques favorables à la santé, organiser la Cité pour que tous y trouvent leur place, réduire les inégalités sociales et territoriales.

Cette « démocratie en santé », c'est-à-dire je le redis, la prise de pouvoir par les PUC, doit être développée à tous les niveaux : régional avec les CRSA et les Conférences de territoires, où les usagers de la psychiatrie sont bien peu entendus, mais surtout au niveau local, et les Conseils LOCAUX en santé mentale ont fait la preuve de leur pertinence pour mieux répondre de manière concertée, aux souffrances des malades et aux difficultés de leurs proches, en inventant d'autres pratiques, en apportant ensemble des solutions efficaces là où chacun se renvoyait la balle dans une impuissance redoutable pour tous, en faisant évoluer les organisations et en favorisant les synergies efficaces.

Et l'efficacité de ce modèle de gouvernance locale de la santé mentale repose d'abord sur la place donnée à la parole des patients-usagers, reconnus comme citoyens à part entière, détenteurs d'un savoir d'expérience irremplaçable, entendus

dans leurs besoins, respectés dans leurs propositions. En santé mentale, comme pour tous les secteurs de la vie publique, la démocratie, c'est-à-dire l'organisation de contre-pouvoir est toujours révolutionnaire, en ce qu'elle change le regard des décideurs et des « sachants », qu'elle oblige au partage.

Mais il faut aller plus loin encore, et ESPT plaide – avec d'autres – pour des Conseils d'usagers à vocation territoriale, compétent pour l'hôpital, l'ambulatoire, le médico-social, et pour la reconnaissance d'un statut pour les représentants des usagers, pour le développement des pairs aidants et leur participation à la formation des futurs professionnels, des élus et de leurs collaborateurs : je l'ai expérimenté et confirme que c'est vraiment « révolutionnant ».

Quelques mots sur le projet de loi de santé publique, bien en-deçà de nos espérances, après les rapports multiples et prometteurs (Rapport des sages, de Victor, Compagnon, Stratégie nationale de santé...) et les discours de la ministre. Il doit être profondément amélioré et nous devons, demain, être en capacité de faire quelques propositions fortes pour que la gouvernance en santé mentale, comme en santé publique, soit toujours plus partagée, toujours plus démocratique, plus proche des citoyens.

Si la santé mentale est l'affaire de toute la cité, de tous les citoyens, si elle contribue à la cohésion sociale, à l'autonomie des personnes et à la citoyenneté, la démocratie est un bon levier pour l'améliorer.

Pour conclure, je vous propose cette conviction que nous partageons tous ici, je pense : « Rien pour nous, sans nous » ou, mieux encore, cette affirmation des membres du huitième Collège du conseil national de lutte contre les exclusions, des personnes en grande précarité : « Ce que vous faites pour nous, sans nous, vous le faites contre nous ». Je livre cette phrase forte à votre réflexion et nous souhaite deux bonnes journées de travail ensemble et passe la parole à mon ami et complice, Jean-Luc Roelandt, co-organisateur de cette journée.

Je vous remercie.